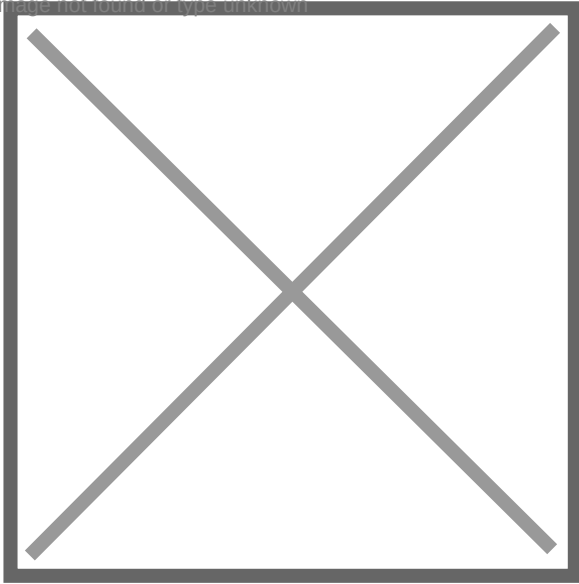


Image not found or type unknown



Conflit suite a demission d'un poste en halte garderie

Par **topjp**, le **24/06/2008** à **13:38**

suite a une demission d'un de ses employé, la directrice d'une structure publique peut elle se permettre de solliciter les familles sur cette demission sans l'avoir au prealablement consulter ,en affichant la demande a l'entree de la structure d'acceuil ?